

Les épreuves standardisées ont la cote en Europe

- Que fait-on, dans les autres pays, à la fin du primaire ?
- La réponse est complexe : il existe beaucoup d'épreuves externes mais selon des modalités et des objectifs très variés.
- Les tests standardisés sont devenus monnaie courante en Europe dans les années 90 et 2000.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les épreuves du CEB n'existent pas depuis longtemps. Le décret qui instaure la pratique date de 2006 et cela n'a été rendu obligatoire qu'en 2009. Par le passé, réseaux libre et officiel organisaient eux-mêmes leurs tests, dans une très grande diversité (examens interdiocésains et cantonaux, nos précédentes éditions).

Cette épreuve commune et standardisée en fin de primaire est-elle une exception ? Il ne faut pas aller bien loin pour trouver un système très différent : chez nos voisins flamands, très attachés à l'autonomie des écoles, le CEB n'existe pas (et l'idée d'en instaurer un suscite un vif débat au sein même de la majorité politique, nos éditions du 30 avril).

Une étude réalisée par la Commission européenne s'est penchée sur les épreuves standardisées à travers l'Europe (1), dans les établissements primaires et dans ceux du secondaire inférieur. L'enquête date

de 2009 mais donne un bon aperçu de ce qui se pratique chez nos voisins.

Premier constat : les épreuves externes sont apparues de manière lente et sporadique au milieu du XX^e siècle. En 1946 en Islande (en primaire), en 1974 au Portugal (en primaire et dans le secondaire inférieur) et en Irlande du Nord (tests pour le passage en postprimaire), en 1970 aux Pays-Bas. Dans ce dernier

pays, le test sert de base à l'établissement scolaire pour émettre des recommandations sur le passage des élèves dans l'enseignement secondaire.

À l'époque, ces tests sont des instruments présentant des enjeux importants pour le parcours individuel de l'élève : ils leur permettent d'obtenir un certificat ou d'être correctement orientés.

Les pays qui se lancent dans l'aventure quelques années plus tard se donnent d'autres objectifs. La France, par exemple, introduit les tests nationaux en 1977 afin d'améliorer l'évaluation du système éducatif.

En Belgique, les examens interdiocésains (les ancêtres, avec les examens cantonaux, du CEB) font leur apparition dans les années 60, mais concernant des épreuves standardisées initiées par l'administration, il faut attendre 1994 (on n'en est pas encore au CEB mais un premier mouvement est amorcé).

La date butoir de la Belgique n'est guère surprenante : « *Les années 1990 ont été marquées par l'expansion des tests nationaux des élèves* », précise l'étude. Dix autres pays

s'ajoutent en effet à la liste des adeptes des épreuves standardisées. L'Espagne commence à évaluer les performances de ses élèves de fin de primaire en 1994. Suivent l'Estonie, la Lettonie, la Roumanie... Dans les années 2000, l'engouement ne tarit pas, avec la Lituanie, la Pologne, la Norvège, la Slovaquie, l'Autriche, l'Allemagne et la Bulgarie...

Comment expliquer le fait que la quasi-totalité des pays européens se soient dotés d'épreuves externes standardisées ?

L'enquête soulève plusieurs pistes.

Un : la tendance à l'autonomisation des établissements. « *Le développement des réformes promouvant les processus de décentralisation, l'autonomie des établissements, ainsi qu'un plus grand choix d'établissements et de filières éducatives, s'est accompagné d'une utilisation croissante des tests nationaux afin de suivre et d'évaluer les performances des établissements et des systèmes éducatifs.* » En

clair : la plus grande autonomie accordée aux écoles va de pair avec la création de nouvelles mesures d'évaluation.

Les tests internationaux comme Pisa, un facteur explicatif

Deux : le développement d'enquêtes internationales comme Pisa (qui compare les performances des jeunes de 15 ans dans l'ensemble des pays de l'OCDE). Selon l'enquête, cette pratique a généré un besoin accru d'information sur les programmes d'études et les aspects

pédagogiques dans environ un tiers des pays européens ! En Hongrie et en Autriche, notamment, les résultats à des enquêtes internationales ont susci-

té des interrogations sur la qualité et ont conduit à l'introduction ou à la réintroduction de tests nationaux.

La comparaison réalisée par l'étude permet d'observer une grande diversité dans les modalités et les objectifs des épreuves externes. L'Irlande, par exemple, organise deux tests standardisés en primaire (vers 7 ans et puis vers 11 ans) visant à détecter les enfants ayant besoin de soutien. L'épreuve est obligatoire mais un échantillon d'élèves peut participer à deux autres tests, dont l'objectif est de fournir des données pour adapter la politique en matière d'enseignement. En milieu de secondaire, les élèves sont confrontés à une nouvelle épreuve, cette fois déterminante dans leur parcours... Le cas irlandais montre bien la diversité des objectifs possibles.

À Chypre, une épreuve commune est obligatoire en fin de primaire et vise à diagnostiquer les problèmes d'alphabétisation. Le caractère obligatoire du test en fin de primaire est aussi présent au Luxembourg, en Pologne, au Portugal, en Angleterre (écoles publiques) ou encore en Norvège. Aux Pays-Bas, presque tous les élèves de 12 ans passent par la case CEB, bien que ce soit facultatif. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

(1) Les évaluations standardisées des élèves en Europe : objectifs, organisation et utilisation des résultats, Eurydice, 2009.

L'AVIS DU PROF

« Les élèves trouvent les épreuves ridicules »

Véronique Héllin est professeur de français à l'Athénée Royal Adolphe Sax de Dinant. Pour elles, les épreuves de français sont beaucoup trop simplistes. *« Nous avons régulièrement des retours de parents qui ne comprennent pas pourquoi les notes de leurs enfants chutent quand ils arrivent en secondaire. L'exigence, bien sûr, c'est que l'élève sache lire et écrire. Or le type de questions du CEB ne permet pas de le vérifier. Les questionnaires sont bien trop fermés pour cela. Parfois, les élèves sont même désarçonnés par les formulations des exercices. Par ailleurs, pour en avoir discuté avec eux, bien souvent ils trouvent cela ridicule. Les textes qu'ils doivent lire sont particulièrement enfantins. Alors qu'ils s'adressent à des jeunes de 12 ans. Le questionnaire ressemble parfois plus à un cahier de vacances, qu'à un réel examen. Heureusement beaucoup de professeurs du primaire proposent des exercices plus complexes tout au long de l'année. Mais cela n'empêche pas les niveaux d'être disparates. »*

TH.CA.

REGARD CRITIQUE

Tout n'est pas rose

La panacée, les évaluations externes ? Gare aux dérives ! Christian Monseur et Marc Demeuse en ont pointé quelques-unes dans l'article *Les évaluations externes permettent-elles une régulation efficace ?* Aperçu en quatre points. Liste non exhaustive.

L'effet reflux. Cela se produit lorsque l'école se focalise tellement sur l'épreuve externe que cette dernière influence tout le contenu du cours.

Le bachotage. C'est le fait de donner aux élèves les questions des examens antérieurs en guise d'exercices. Cela place les élèves dans un rôle « réactif et passif ».

Le développement de stratégies inévitables. Exemple : l'appel, par les parents aisés, à des coachs privés pour mieux réussir l'épreuve.

Un coût certain pour la collectivité. La conception et la passation des épreuves demandent du temps et de l'argent.

A.-C.B.